

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 MARS 2022

Numéro	05
Objet	ATTRIBUTIONS 2022 DE FONDS DE CONCOURS - AU TITRE DU GUIDE DES AIDES
Rapporteur	Dominique FLEURET

Date de convocation et d'affichage : 18 mars 2022

La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 19h20.

Nombre de membres

- En exercice : 135
- Présents : 96
- Votants¹ : 119

Présents : ABEL Jean-Pierre, BAGATTIN Mélanie, BAROIN François, BAUDOUX Bruno, BAZIN-MALGRAS Valérie, BEAUSSIER Jean-Marie, BEURY Loëtitia, BLANCHARD Dominique, BLANCHON David, BLASCO Thierry, BLASSON Christian, BOUDADI Rachida, BRET Marc, BURRI Marie-Luce, BUTAT André, CHALVET Marie-Ange, CHAMPAGNE Anicet, CHAMPAGNE Bernard, CHEVALIER Bertrand, CHOISELAT Emmanuel, CHOMAT Christophe, CORNEVIN Jean-Pierre, COURTOIS Jean-Christophe, DA ROCHA Katia, DE VILLEMEREUIL Gérard, DEHARBE Dominique, DELAITRE Guy, DESROUSSEAUX Pascal, DRIAT Boris, DUQUESNOY Olivier, DUSACQ Maxime, FARINE Bruno, FINOT Patrick, FLEURET Dominique, FRAENKEL Stéphanie, GARIGLIO Elisabeth, GARNERIN David, GATOUILLET Marcel, GAURIER Marlène, GAURIER Claude, GAUTHIER Anne-Sophie, GERARD Fabien, GESNOT Dany, GIRARD Marc, GIRARDIN Olivier, GOUJARD Pascal, GUITTON Jordan, GULTEKIN Gulcan, GUNDALL Philippe, HELIOT-COURONNE Isabelle, HENNEQUIN Virgil, HENRI Pascal, HIMEUR Aïcha, HONORÉ Nicolas, HOUDRY Christian suppléant de HANDEL William, HUBINOIS Alain, HUMBERT Christophe, HUP Carole, JOLLIOT Marie-France, KIEHN Patricia, KUZMA Romain suppléant de CHATEL Laurent, LANDREAT Pascal, LE CORRE Marie, LEBECQ Jérémy, LÉCORCHÉ Jean-Pierre, LEDOUBLE Catherine, LEMELLE Flavienne, LEPRINCE Didier, LEQUIEN Ombeline, LEYMBERGER Brigitte, MAGLOIRE Arnaud, MALARMEY Michelle, MANDELLI François, MEIRHAEGHE Jean-François, MEIRHAEGHE Sonia, MENNETRIER Nicolas, MONTAGNE Jean-Jacques, MOSER Alain, NINOREILLE Francine, PORTIER-GUENIN Françoise, QUINTART Sylvie, RAGUIN Jacky, RAYMOND Arnaud, RENOIR Gilles, RESLINSKI Jean-François, RICHARD Vincent, ROBLET Bernard, ROUSSELOT Nicole, SAUVAGE Philippe, SEBEYRAN Marc, THIENOT Régis, TRESSOU Marie-Hélène, VAN DE ROSTYNE Alain, VIART Jean-Michel, VOLHUER Michel, ZAJAC Anna.

Excusés et ont donné pouvoir : BECARD Francis à BAROIN François, BETTINGER Sylviane à CHAMPAGNE Bernard, BOISSEAU Dominique à BRET Marc, CASTEX Jean-Marie à HUP Carole, COCHET Jean-Michel à CHAMPAGNE Anicet, DAHDOUH Fadi à LEMELLE Flavienne, DENIS Valéry à GARIGLIO Elisabeth, DRAGON Jean-Luc à GOUJARD Pascal, GANTELET Bruno à CHEVALIER Bertrand, GONCALVES José à GARIGLIO Elisabeth, GRAFTEAUX-PAILLARD Marie à LANDREAT Pascal, GUILLAUMET Virginie à LEMELLE Flavienne, HIRTZIG Jack à CHOMAT Christophe, JOUAULT Gervaise à VIART Jean-Michel, LANOUX Claudie à QUINTART Sylvie, LEMELAND Carole à SEBEYRAN Marc, LEROY Marie-Thérèse à FLEURET Dominique, NONCIAUX-GRADOS Véronique à QUINTART Sylvie, OUADAH Karima à HONORÉ Nicolas, PAUWELS Cécile à GIRARDIN Olivier, POTTIER Denis à Jean-François MEIRHAEGHE, THOMAS Christine à BRET Marc, VIARDOT Gaëlle à LEQUIEN Ombeline.

Excusés : BILLET André, DUCHÊNE Annie, FRAPIN David, GACHOWSKI Jacques, GROSJEAN Patrick, HOUARD Bruno, MARTINOT Bruno, MARTY Rémy, PETIT Christine, POIVEZ Kevin, RICHARD Sophie, ROUSSEAU Pauline, SAINTON Michel, SERRA Frédéric, SIMON Éric, SOMSOIS Hervé.

Nombre de votants	Non-participation	Suffrages exprimés		Abstention
		Pour	Contre	
119		119		

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité des suffrages exprimés, le présent rapport.

¹ Présents + pouvoirs – non-participation

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 MARS 2022

**ATTRIBUTIONS 2022 DE FONDS DE CONCOURS
AU TITRE DU GUIDE DES AIDES**

Annexe : Proposition d'attributions de fonds de concours au titre du dispositif de cofinancement structurant 2022

Exposé :

**DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX EQUIPEMENTS PUBLICS STRUCTURANTS : DOSSIERS
DEPOSES EN 2020/2021**

Il vous est proposé d'attribuer les fonds de concours aux communes pour les opérations indiquées ci-après :

Communes de moins de 1 000 habitants

Attribution d'un fonds de concours à la Commune de Cormost (dossier n° 1).

La Commune de Cormost souhaite réaliser des travaux d'aménagement de la mairie (rénovation de la salle de Conseil et de mariage).

Une autorisation de démarrage anticipé a été accordée à compter du 5 janvier 2022.

L'assiette éligible du projet est estimée à 26 954 € H.T.

Conformément aux règles du guide des aides, un fonds de concours d'un montant de 5 391 € est proposé, soit 20 % de l'assiette éligible.

Attribution d'un fonds de concours à la Commune de Thennelières (dossier n° 2).

La Commune de Thennelières souhaite réaliser des travaux d'aménagement de voirie « Voie de Champigny » (bordures de trottoirs...)

Une autorisation de démarrage anticipé a été accordée à compter du 1^{er} juillet 2021.

L'assiette éligible du projet est estimée à 140 996 € H.T.

Conformément aux règles du guide des aides, un fonds de concours d'un montant de 28 199 € est proposé, soit 20 % de l'assiette éligible.

Attribution d'un fonds de concours à la Commune de Montceaux-Les-Vaudes (dossier n° 1).

La Commune de Montceaux-Les-Vaudes souhaite réaliser des travaux d'aménagement d'un espace extérieur dédié à la jeunesse, comprenant l'installation de 3 structures de jeux pour enfant et un terrain multisports en acier-bois.

Une autorisation de démarrage anticipé a été accordée à compter du 1^{er} avril 2021.

L'assiette éligible du projet est estimée à 81 601 € H.T.

Conformément aux règles du guide des aides, un fonds de concours d'un montant de 16 320 € est proposé, soit 20 % de l'assiette éligible.

Attribution d'un fonds de concours à la Commune de Saint-Benoit-sur-Seine (dossier n° 2).

La Commune de Saint-Benoit-sur-Seine souhaite réaliser des travaux d'aménagement de la voirie et d'accessibilité du cimetière, de la salle socio-culturelle et des locaux techniques rue des Monts.

Une autorisation de démarrage anticipé a été accordée à compter du 1^{er} mai 2021.

L'assiette éligible du projet est estimée à 61 771 € H.T.

Conformément aux règles du guide des aides, un fonds de concours d'un montant de 12 354 € est proposé, soit 20 % de l'assiette éligible.

Attribution d'un fonds de concours à la Commune de Villemereuil (dossier n° 1).

La Commune de Villemereuil souhaite réaliser des travaux de réfection de voirie relatifs à plusieurs rues (du Château, de Fusin, de la Glacière, du Bois, des Poternes, de Jenny, de Charpeau et ruelle d'Inde).

Une autorisation de démarrage anticipé a été accordée à compter du 26 février 2021.

L'assiette éligible du projet est estimée à 306 979 € H.T.

Conformément aux règles du guide des aides, un fonds de concours d'un montant de 61 396 € est proposé, soit 20 % de l'assiette éligible.

Communes de plus de 2 000 habitants

Attribution d'un reliquat de fonds de concours à la commune de Saint André les Vergers.

Par délibération n°3 du 3 juin 2021, un fonds de concours d'un montant de 255 107 € a été proposé au bénéfice de la commune de Saint-André-Les-Vergers pour la requalification de l'avenue de l'Île-Germaine.

Dans un contexte de maîtrise budgétaire, un fonds de concours de 200 000 € a été attribué au titre de l'année 2021, le reliquat étant prévu au BP 2022.

Il est donc proposé d'attribuer ledit reliquat d'un montant de 55 107 €. Le taux et le montant de l'assiette éligible restent inchangés.

Décision :

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- **D'ATTRIBUER au titre du dispositif de cofinancement structurant les fonds de concours dont les bénéficiaires, objets, montants et taux figurent en détail en annexe de la présente délibération ;**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président de Troyes Champagne Métropole ou son représentant à signer tous documents administratifs, juridiques ou financiers en application du présent exposé.**